

## Communiqué de presse

11 mars 2021

### La Région contribue à la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Le 19 avril 2019, un trésor de notre patrimoine national, la cathédrale Notre-Dame de Paris, était victime d'un terrible incendie détruisant sa flèche puis l'intégralité de sa toiture. Immédiatement, la filière forestière française s'était dite prête à offrir le bois nécessaire à sa reconstruction.

Après différents scénarios de reconstruction, en bois, en béton, en métal, en verre, c'est finalement la reconstruction à l'identique en chêne massif qui a été retenue ; plusieurs raisons à cela :

- cette solution permettait de conserver l'aspect visuel séculaire de Notre-Dame de Paris,
- le chêne massif a fait la preuve qu'il pouvait durer au moins 800 ans, ce qui n'est pas le cas des autres matériaux,
- le bois est le matériau le plus écologique qui soit, c'est donc le matériau du 21<sup>e</sup> siècle par excellence !

Deux ans après, l'exploitation de ces chênes vient d'être lancée. La Fédération Nationale des Communes Forestières a proposé que chaque commune offre un chêne de sa forêt. **La Région Bourgogne-Franche-Comté, 1<sup>re</sup> productrice de chêne en France, a décidé d'apporter sa contribution à cette opération en prenant en charge le coût d'exploitation de la centaine de chênes qui proviendront de ses forêts communales.**

C'est aussi l'occasion de rappeler que **la Bourgogne-Franche-Comté est dans le peloton de tête des régions forestières françaises** avec une très belle ressource forestière, réservoir de biodiversité et de carbone, et une très belle filière bois, comptant près de 5 000 entreprises et 23 000 emplois.

---

**CONTACT PRESSE :**

Marie Souverbie -marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr- tél 03 80 44 34 66